

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDH(2022)R96 Addendum 3
11/07/2022

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**MANDAT DU GROUPE DE RÉDACTION SUR LES QUESTIONS
RELATIVES AUX JUGES DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS
DE L'HOMME**

(DH-SYSC-JC)

Le CDDH donne le mandat suivant à son Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC) :

Le DH-SYSC-JC est chargé de préparer, sous l'autorité du DH-SYSC, un « Rapport évaluant l'efficacité du système de sélection et d'élection des juges de la Cour et des moyens d'assurer la reconnaissance du statut et de l'ancienneté des juges de la Cour et offrant des garanties supplémentaires pour préserver leur indépendance et leur impartialité » (date limite fixée dans le projet de mandat du CDDH : 31 décembre 2024).

Les dispositions de la Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, s'appliquent mutatis mutandis au fonctionnement de ce groupe de rédaction.